BAILLZONING®

REGULATION UNIVERSELLE

MANUEL D'UTILISATION

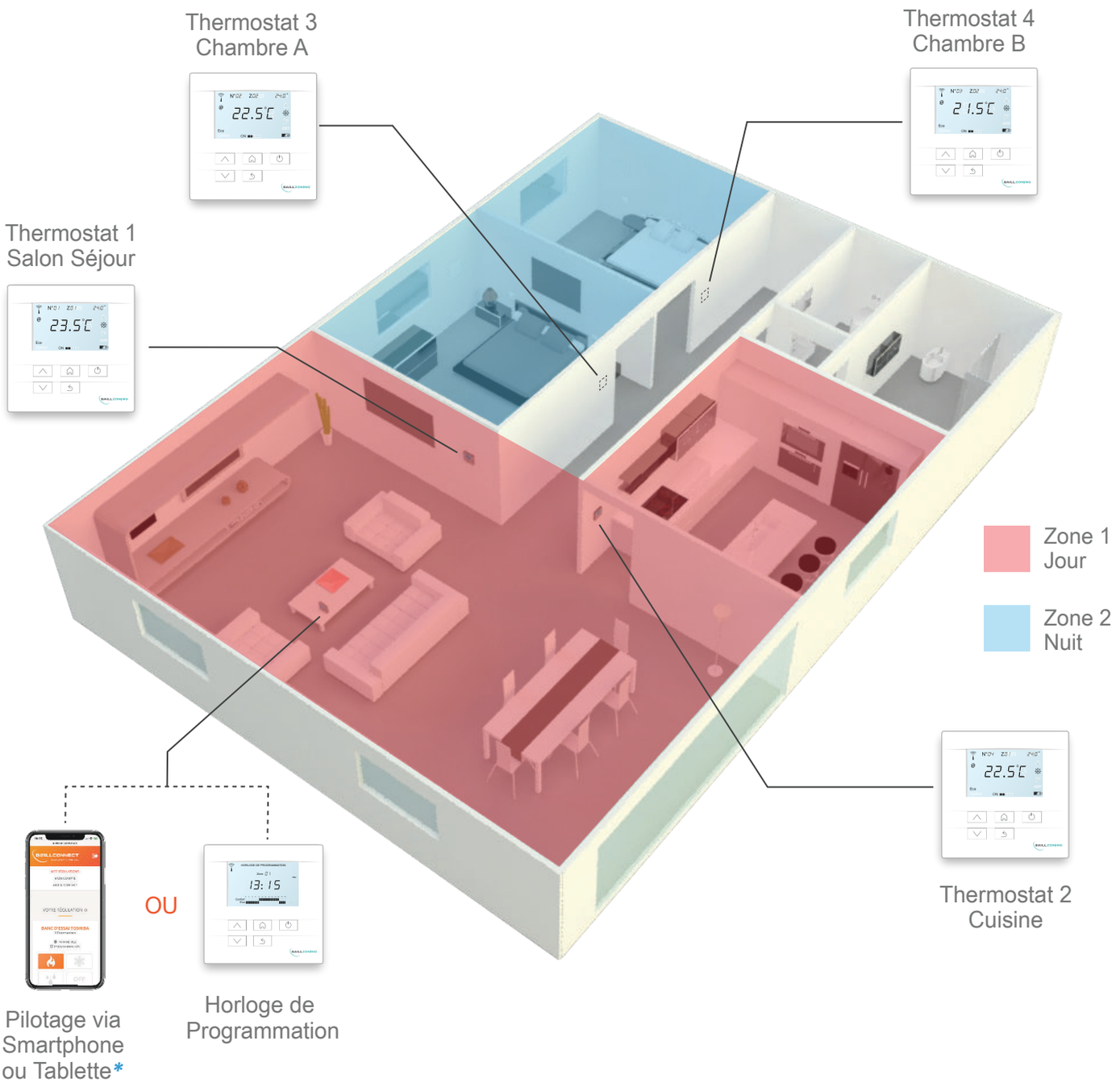


FABRIQUÉ EN FRANCE

www.baillindustrie.com

BAILLZONING®

GESTION DE LA TEMPÉRATURE PIÈCE PAR PIÈCE



*Option Régulation Connectée B@ILL CONNECT

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

www.baillconnect.com

TABLE DES MATIERES

P.1 : Schéma de Principe de la Régulation Universelle Pièce par Pièce

P.2 : Table des matières

P.3 : Conseils d'Utilisation

P.4 : Didacticiel du Thermostat

P.5 : Marche / Arrêt du Thermostat

P.6 : Sélection des Modes de la Régulation

P.7 : Paramétrage des températures Eco / Confort

P.8 & P.9 : Horloge de programmation

P.10 : Remplacement des piles du Thermostat

CONSEILS D'UTILISATION



- En utilisation normale, la durée de vie estimée des piles de chaque thermostat est d'environ 1 an.
- Si vous effectuez une coupure de courant pensez a enlever les piles des thermostats pour éviter toute consommation abusive.
- Ne pas jeter les piles dans une poubelle.
- Ne pas toucher à la télécommande du fabriquant. Le système se contrôle grâce à la régulation Baillindustrie.
- Pensez à utiliser une horloge de programmation ou l'IDC WEB afin de faire des abaissements de température lorsque vous n'êtes pas chez vous.
- Lorsque vous utilisez votre climatisation, pensez à fermer toutes les fenêtres ou portes donnant sur l'extérieur afin d'éviter toute déperdition inutile.
- Pensez a effectuer un entretien régulier sur votre machine afin d'éviter les surconsommations ainsi que les risques sanitaire.
- Pour toute intervention sur le circuit électrique ou le circuit frigorifique; nettoyage du filtre de la grille de reprise; désinfection de l'évaporateur, veuillez contacter un professionnel qualifié.

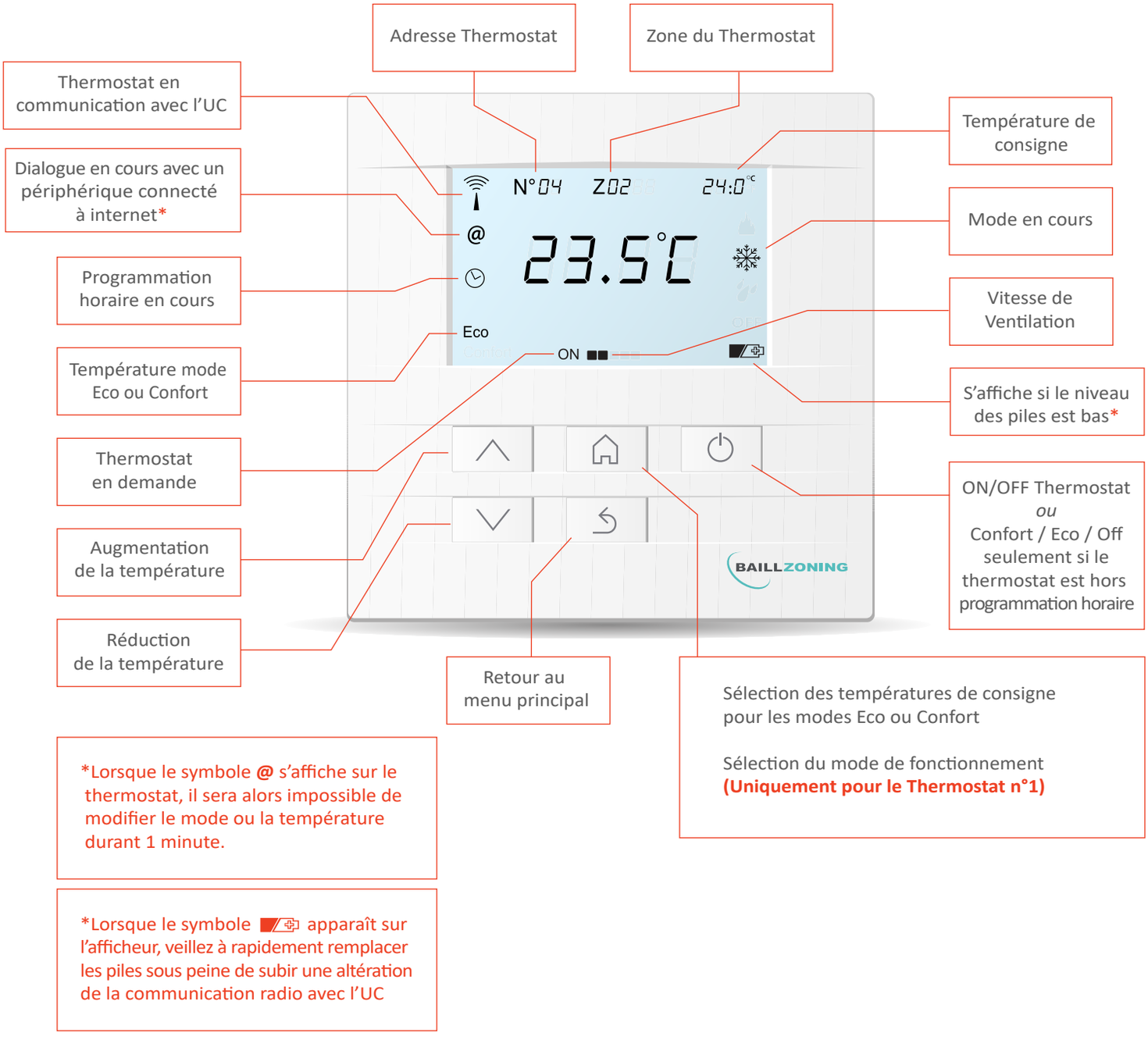
Ne jetez jamais cet équipement avec les ordures ménagères.
Les produits électriques et électroniques contiennent des substances qui peuvent nuire à l'environnement si elles ne reçoivent pas de traitement correct. Le symbole du conteneur d'ordures barré signifie qu'à cet équipement lui correspond le ramassage sélectif d'appareils électroniques et qu'il se différencie du reste des déchets urbains. Pour une gestion environnementale correcte, il devra être déposé à la fin de sa vie utile dans les centres de ramassage prévus à cet effet. Les pièces qui forment l'équipement peuvent être recyclées. Par conséquent, respectez la règlementation en vigueur concernant la protection environnementale. Si vous le remplacez par un autre, vous devrez le remettre à votre distributeur ou bien le déposer dans un centre de ramassage spécialisé. Toute infraction est soumise à des sanctions et aux mesures établies par la Loi pour la protection de l'environnement.

http://certif.baillindustrie.com/baillzoning_ce.pdf

http://certif.baillindustrie.com/baillzoning_eubac.pdf

DIDACTICIEL DU THERMOSTAT DE REGULATION

réf : THREG



*Lorsque le symbole **@** s'affiche sur le thermostat, il sera alors impossible de modifier le mode ou la température durant 1 minute.

*Lorsque le symbole apparaît sur l'afficheur, veillez à rapidement remplacer les piles sous peine de subir une altération de la communication radio avec l'UC

NB : Retrouvez la notice de remplacement des piles du Thermostat en 3ème de couverture de cette notice

1. MARCHE / ARRET DU THERMOSTAT :

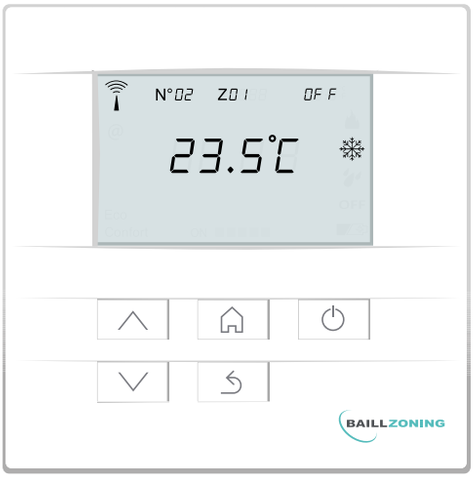
Appuyez sur la touche ⏻ pour passer de la fonction arrêt (OFF) à la fonction marche.

OBSERVATION :

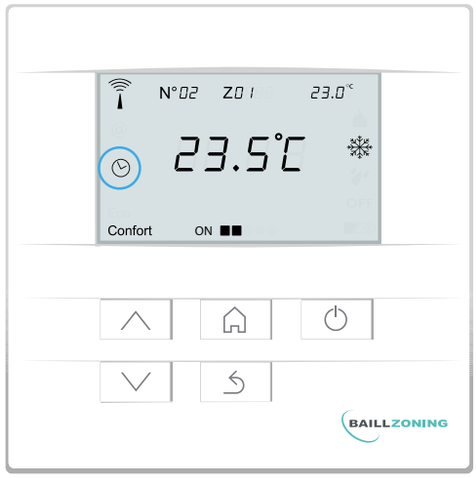
La position **arrêt** fait apparaitre sur l'écran : l'Antenne radio, le numéro du thermostat, la zone de programmation, **OFF** et enfin la température ambiante.

La position **marche** fait apparaitre sur l'écran : l'Antenne radio, le numéro du thermostat, la zone de programmation, la température de consigne, la température ambiante, le mode (chaud/froid/ deshumidification/ventilation/off) Confort ou ECO (si la programmation horaire est active).

NB: Si le thermostat est soumis à une programmation (via l'horloge ou par le biais de l'application BAILLCONNECT) alors un symbole d'horloge : 🕒 apparaît sur l'afficheur du thermostat.
*Si vous êtes hors programmation horaire, vous pourrez alors sélectionner une température éco/confort ou passer le thermostat en **off.***



Thermostat en position **arrêt**



Thermostat en position **marche**

2. SELECTION DE LA TEMPERATURE :

Pour augmenter ou diminuer la température de consigne, appuyez sur les flèches HAUT ou BAS.

OBSERVATION :

La température de consigne est la température en haut à droite de l'écran.
Lorsque le thermostat est en demande le symbole **ON** s'affiche en bas de l'écran.
Puis, lorsque l'unité gainable est en fonction, la vitesse de ventilation s'affiche à son tour.



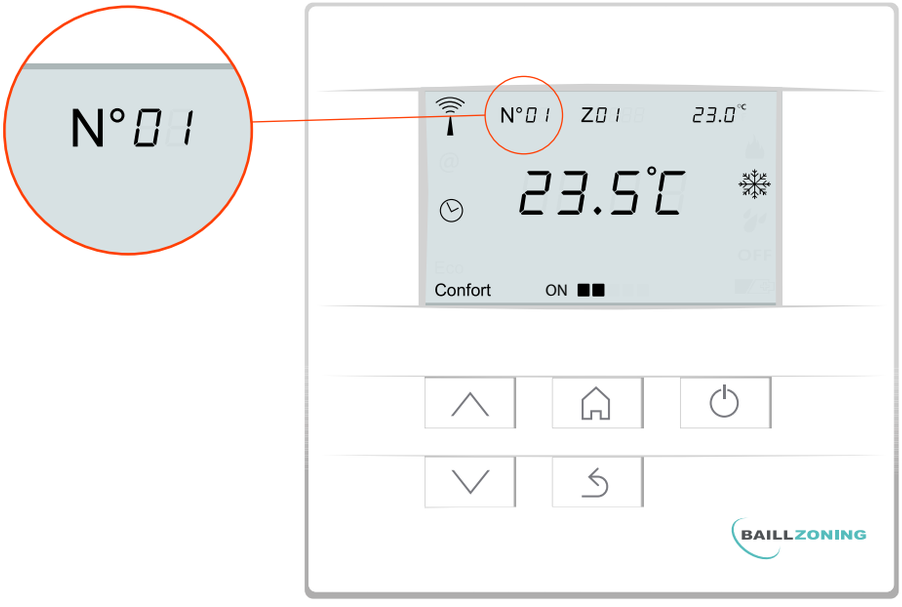
4. SELECTION DU MODE DE FONCTIONNEMENT :

Mode chauffage | Mode climatisation | Mode déshumidification | Mode Arrêt général | Mode Ventilation



SEUL LE THERMOSTAT N°1 PERMET LA SELECTION DU MODE !

Appuyez **3** fois sur le bouton « ⌂ » jusqu'à voir apparaître «MODE» à l'écran, utilisez alors les flèches HAUT/BAS pour sélectionner le mode souhaité et appuyez sur le touche « ↩ » pour valider le choix.



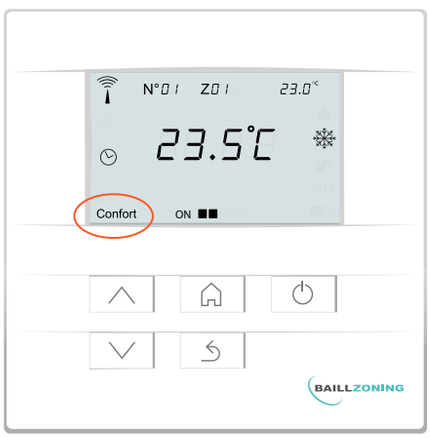
Chaque changement de mode déterminé par le thermostat N°1 («thermostat maître») va automatiquement influer sur l'ensemble des thermostats présents sur la régulation.



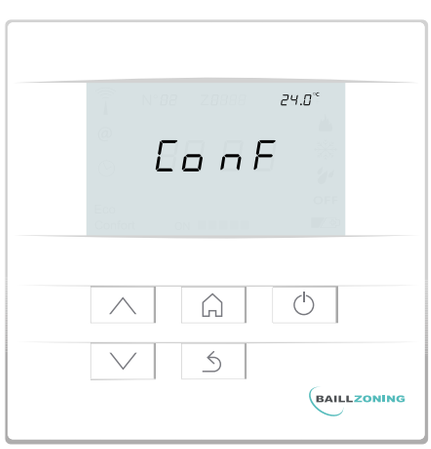
Mode chauffage | Mode climatisation | Mode déshumidification | Mode Arrêt général | Mode Ventilation

3. SELECTION TEMPERATURE ECO / CONFORT :

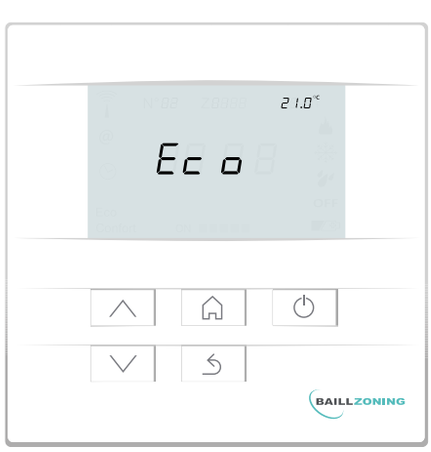
Il vous est possible à tout moment de définir une température Confort ou Eco.
Cette indication est visible en bas à gauche du thermostat :



Si vous souhaitez programmer une tempréature de consigne en mode Confort, faites simplement un appui sur la touche ⌂ , alors «CONF» apparaît à l'écran. Utilisez les flèches HAUT/BAS pour déterminer la température souhaitée :



Puis faites un deuxième appui sur la touche ⌂ , alors «ECO» apparaît à l'écran. Utilisez les flèches HAUT/BAS pour déterminer la température de consigne en mode ECO :



Enfin, appuyez sur la touche « ⮌ » pour revenir à l'écran d'accueil.



HORLOGE DE PROGRAMMATION

NB : Lors du remplacement des piles, pensez à remettre l'horloge à l'heure.

1. REGLAGE DE L'HEURE ET DU JOUR :

Appuyez sur la touche « ⌂ » pendant 3 secondes : les heures, les minutes et le jour clignotent.

Appuyez 1 fois sur la touche « ⌂ » : l'heure clignote.
Utilisez alors les flèches HAUT ou BAS pour changer d'heure.



Appuyez à nouveau 1 fois sur la touche « ⌂ » : les minutes clignotent.
Utilisez alors les flèches HAUT ou BAS pour changer les minutes.



Appuyez à nouveau 1 fois sur la touche « ⌂ » : le jour de la semaine clignote. Utilisez alors les flèches HAUT ou BAS pour changer le jour de la semaine.

Une fois le réglage de l'heure, des minutes et du jour de la semaine effectué, Appuyez 1 fois sur la touche « ⮌ » : l'ensemble de l'écran clignote.
Appuyez une nouvelle fois sur la touche « ⮌ » : pour revenir à l'écran d'accueil.

2. PROGRAMMATION ECO / CONFORT :

Appuyez sur la touche « ⌂ » pendant 3 secondes :
les heures, les minutes et le jour clignotent.



Utilisez les touches HAUT ou BAS afin de sélectionner
«Zone 01» ou «Zone 02».

Appuyez sur la touche « ⌂ » pour valider.

LUN (LUNDI) clignote à droite : Appuyez sur les touches HAUT ou BAS afin de sélectionner le jour que vous souhaitez gérer.



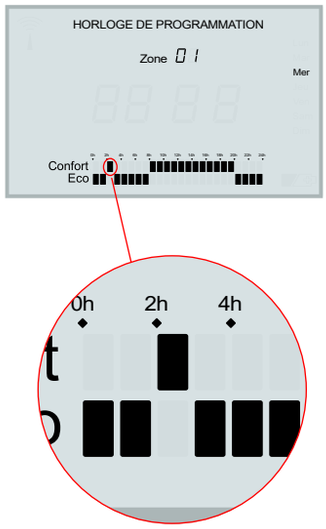
Une fois le jour sélectionné, appuyez sur la touche « ⌂ »
pour commencer la programmation heure par heure.

Le rectangle correspondant à 1H clignote.

Appuyez sur les touches HAUT ou BAS pour faire défiler les heures.

HORLOGE DE PROGRAMMATION

Pour assigner l'heure sélectionnée a une température Confort ou Eco :
Appuyez sur la touche « ⌂ » le rectangle clignote alors rapidement.



Appuyez sur les touches HAUT ou BAS selon la température souhaitée (Confort ou Eco).

Appuyez sur la touche « ⌂ » pour valider la première heure et sélectionner automatiquement l'heure suivante.

Répétez l'opération pour les 24h puis appuyez sur « ↩ » afin de programmer manuellement le jour suivant ou utilisez le mode copie de programmation suivant.

3. COPIE DE PROGRAMMATION JOURNALIERE :

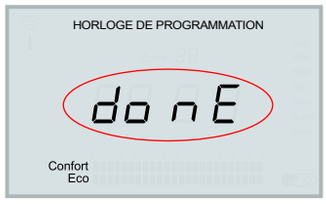
COPIE SUR L'ENSEMBLE DE LA SEMAINE :

Si vous souhaitez copier la programmation du jour 1 (LUNDI), pour l'ensemble de la semaine : appuyez simultanément sur les touches «BAS» et « ↩ » pendant 3 secondes.



Le message **COPY** apparait à l'écran, les 6 autres jours clignotent en même temps, ce qui indique que la copie du jour 1 va être affectée a l'ensembles des jours de la semaine.

Appuyez sur la touche « ⌂ » : le message **DONE** apparait à l'écran, la copie est validée.



Appuyez 2 fois sur « ↩ » afin de revenir à l'écran d'accueil.

COPIE JOUR PAR JOUR :

Si vous souhaitez copier la programmation du jour clignotant pour un autre jour :
Appuyez simultanément sur les touches «BAS» et « ↩ » pendant 3 secondes.
Le message **COPY** apparait à l'écran, les 6 autres jours clignotent en même temps.
Appuyez sur les touches «HAUT» ou «BAS» pour sélectionner le jour souhaité.
Appuyez sur la touche « ⌂ » : le message **DONE** apparait à l'écran, la copie est validée.

Répétez l'opération pour sélectionner les autres jours de la semaine que vous souhaitez programmer.

Une fois la copie terminée : Appuyez 2 fois sur « ↩ » pour valider et revenir à l'écran d'accueil.

MISE EN PLACE / REMPLACEMENT DES PILES DU THERMOSTAT

1 Si le thermostat est installé en saillie sur un mur, il vous suffit d'exercer une pression sur la partie supérieure du thermostat pour le libérer du support mural.



2 Si le thermostat est simplement posé, nous recommandons l'utilisation d'un outil (sur l'exemple ci-contre il s'agit d'un petit tournevis plat) afin de faire levier sur 2 des ergots du capot arrière du thermostat.



3 Vous aurez alors accès au compartiment des piles pour le remplacement de celles-ci. (veillez à la polarité)



Fabricant : BAILLINDUSTRIE **Produit concerné :** PACK/KIT BAILLZONING **Classe de régulation :** Classe V (ErP)

> ***Régulation Classe V – Conforme au Décret n° 2023-444***
>
> *Le système de régulation BAILLZONING (Classe V) est compatible avec les exigences du décret n° 2023-444 du 7 juin 2023 (et ses modifications) relatives à l'obligation d'installer un système de régulation automatique de la température par pièce ou par zone sur les systèmes de chauffage et de refroidissement.*

Contexte réglementaire

Le décret n° 2023-444 du 7 juin 2023, modifié par le décret n° 2025-1343 du 26 décembre 2025, rend obligatoire l'équipement de tous les systèmes de chauffage et de refroidissement d'un dispositif de régulation automatique de la température, conformément à l'article R. 241-31-1 du Code de l'énergie. Cette obligation s'applique :

Périmètre	Date d'entrée en vigueur
Bâtiments neufs (résidentiels et tertiaires)	1er janvier 2027
Bâtiments existants (résidentiels et tertiaires)	1er janvier 2030

Le système BAILLZONING, en tant que régulateur de **Classe V** (thermostat d'ambiance modulant pour dispositifs de chauffage modulants), répond pleinement à ces exigences et apporte une contribution de **+3 %** à l'efficacité énergétique saisonnière de l'installation.

BAILLZONING®

POUR TOUTE QUESTION OU RENSEIGNEMENT TECHNIQUE RAPPROCHEZ VOUS DE VOTRE INSTALLATEUR ATTITRÉ

RETROUVEZ TOUTES LES NOTICES TÉLÉCHARGEABLES SUR NOTRE SITE :

WWW.BAILLINDUSTRIE.COM

BAILLINDUSTRIE
2 Avenue Jacques VAUCANSON
66600 RIVESALTES - FRANCE